

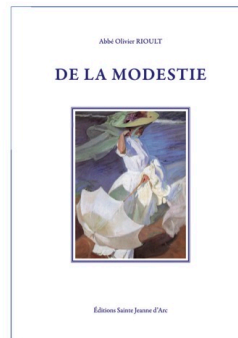


De la modestie par l'abbé O. Rioult

**NOUVELLE
PARUTION**

DE LA MODESTIE

Abbé Olivier Rioult



“ L'ignorance peut seule expliquer la déplorable extension prise de nos jours par une mode si contraire à la **Modestie**, le plus bel ornement de la femme chrétienne ”, disait en 1919 le Pape Benoît XV.

Tel est le but de la présente plaquette : un effort pour réduire cette ignorance, encore plus répandue au XXI^e siècle qu'elle ne l'était au début du siècle précédent. C'est une méditation sur des sources morales et théologiques de cette éminente vertu qu'est la **Modestie**.

En la proposant dans cette édition, d'accès et de lecture faciles, nous espérons offrir au public les moyens de formation sérieux sur ce sujet.

1 plaq - 44 pages - Format 14,5 x 21 - 6,00 €

COMMANDE À

EDITIONS SAINTE JEANNE D'ARC
LES GUILLOTS • 18260 VILLEGONON • TÉL. 02 48 73 74 22

Dans nos chapelles, la plupart du temps une annonce indique la tenue nécessaire pour entrer dans la maison de Dieu. Si les prêtres les plus courageux osent encore dire ce qu'est la modestie, bien rares sont ceux qui vont jusqu'à agir comme le demande l'Eglise : « *L'on interdira aux femmes qui s'habillent d'une manière immodeste l'accès de la table sainte, le rôle de marraine au baptême et à la confirmation et, si les circonstances le comportent, l'entrée même de l'Église* » (Instructions du S. C. du Concile du 12 janv. 1930)

Or, les mœurs découlent de la foi. Et le prêtre se doit de défendre l'un et l'autre.

L'abbé Olivier Rioult vient de publier une plaquette pour réduire l'ignorance au sujet de la Modestie et pour mieux s'imprégner des sources morales et théologiques de cette vertu.

Cette plaquette traite du mystère de l'homme et de la femme, du mystère du voile chez la femme, de sa signification naturelle, morale, mystique, elle montre aussi les antécédents et les conséquences de l'immodestie, en particulier la révolution du pantalon, et finit son propos par une considération de Pie XII sur l'héroïsme chrétien.

Cette étude de 44 pages avait eu la permission de publication de M. l'abbé de Cacqueray en son temps. En voici l'histoire :



L'abbé Rioult arrive dans un prieuré de la Fsspx où plus de la moitié des chrétiennes portaient une tenue immodeste. Le prieur, en place depuis une dizaine d'année, ne semblait pas choqué par cette situation. Les tenues ne permettaient pourtant pas toujours de distinguer extérieurement une jeune fille sortant des écoles des mères dominicaines d'une péripatéticienne.

L'abbé Rioult pensait que la principale source de cet abus était l'ignorance et non la malice. La décadence de la société et la pression sociale expliquaient en grande partie ces abus, sans bien sûr les justifier. Avant de sévir, il convenait donc d'instruire. L'abbé Rioult prêcha en conséquence mais des fidèles s'en plainquirent au prieur qui se réserva le sujet pour... l'enterrer.

Le scandale continuant, l'abbé Rioult s'en ouvre à M. l'abbé de Cacqueray, en lui manifestant qu'il était prêt à faire son devoir : refuser la communion aux chrétiennes immodestes, après avertissement. M. l'abbé de Cacqueray lui répondit de n'en rien faire car son prieur le désavouerait et il lui demanda de patienter l'année puisqu'il projetait la mutation de ce prieur.

L'année se finit, un nouveau prieur arrive. L'abbé Rioult, soutenu par un autre vicaire, expose la situation et propose une action concertée pour mettre fin au scandale. Le prieur répond qu'il faut aborder ce sujet avec délicatesse pour ne pas froisser les âmes. L'abbé Rioult concède cela, mais ajoute : « *M. l'abbé, quelque soit le ton délicat avec lequel vous prêcherez la modestie, vous fâcherez toujours les âmes de mauvaises volontés, mais en le faisant vous éclairerez les ignorants et fortifierez les bons qui sont scandalisés. Et ces derniers sont souvent oubliés dans la soi-disant prudence pastorale.* »

L'abbé Rioult présente son projet. Le prieur répond qu'il n'est pas contre et prend la brochure pour l'étudier. Trois mois s'écoulent... lorsque l'abbé Rioult aborde de nouveau le sujet. Le prieur lui dit que la brochure est bonne mais qu'elle aura plus d'efficacité si elle était approuvée par l'autorité. La brochure est donc envoyée à l'abbé de Cacqueray.

Trois mois s'écoulent encore. L'abbé Rioult demande au prieur le jugement de l'abbé de Cacqueray. Ce dernier avait déjà répondu mais sa réponse favorable s'était perdue... Après quelques corrections, la plaquette recevait enfin la permission d'être publiée en juin 2012. Mais en août, l'abbé Rioult était muté... et le prieur, en possession de la brochure approuvée par l'autorité selon ses propres désirs, n'en fit aucun usage ni en cette fin d'année 2012 ni après...

M. l'abbé de Cacqueray, à peine nommé supérieur du district de France, avait confié qu'il s'était fixé pour mission d'éradiquer la mondanité et le libéralisme dans nos chapelles. Si on accepte de ne pas juger uniquement par les chiffres (nombre de prieuré, de chapelle ouverte, d'enfants scolarisés...), on doit constater que le but n'a pas été atteint. Il serait injuste de faire de l'abbé de Cacqueray l'unique responsable. Il n'a pas toujours pu faire ce qu'il voulait ni dans la mesure où il le voulait. Une anecdote permettra de le comprendre.

M. l'abbé de Cacqueray, venant donc d'être nommé supérieur, avait confié au prieur de Domezain qu'il avait un problème dans le district de France : l'abbé Cellier. Et il pensait à l'abbé Pinaud pour le remplacer l'année suivante. Or, plusieurs années après, l'abbé Cellier



était toujours à la tête de *Fideliter*. Qui a bien pu empêcher le supérieur du district de France, pendant plusieurs années, de muter un confrère qu'il jugeait comme problématique à ce poste ? Qui, si ce n'est le supérieur du supérieur ?

En effet, la politique de Mgr Fellay s'est fait sentir à plus d'un niveau. La doctrine et les mœurs sont toujours liées. L'esprit « Fellay » veut donner une belle image de la Tradition, à l'instar de Jean XXIII voulant que l'Eglise cesse d'apparaître comme une marâtre qui condamne sans cesse les erreurs... Ces belles intentions, qui cachent souvent une lâcheté dans son devoir, se sont répandues de plus en plus dans la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X. Heureusement, les capucins de Morgon n'ont pas encore attrapé le virus. Ils diffusent à leurs fidèles et à leurs retraitants des « *règles intemporelles au sujet de la tenue* » qui n'ont rien à voir avec le laxisme ambiant. Disponible [ici](#)

La néo-fraternité a peur de combattre le péché. Pire, elle tord les consciences. L'exemple de la LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE (juillet 2014), par le supérieur de district, l'abbé Henry Wuilloud, est dramatique à ce sujet. Son discours pousse ni plus ni moins au péché d'immodestie, le tout sous apparence de piété. La lettre, grossière, est pleine de sophismes qui rassurent l'âme pécheresse : « *ne pas juger selon les apparences* », « *gare au pharisaïsme et au sectarisme maudit par le Christ* »... pour conclure :

« De par Dieu, il nous faut augmenter notre foi dans le fait que ce Dieu peut faire de ces pierres que nous sommes, de véritables enfants de Dieu, chantant et rayonnant parce que vivant de sa grâce ! Aussi pour le reste, vous me pardonnerez de ne pas me répandre sur les quelques abus qui peuvent entacher nos lieux de culte et de souhaiter que nous en premier les prêtres et puis vous les fidèles du Corps mystique de Jésus-Christ, nous devenions comme le recommande plusieurs fois saint Paul 'un modèle pour tous ceux qui ont cru' ».

Ceux qui désirent le texte entier, le peuvent [ici](#)

Mais nous vous recommandons plutôt la plaquette de l'abbé Rioult, approuvée par l'abbé de Cacqueray, père Joseph en religion.

Elle fait justice des « *abus qui entachent nos lieux de culte* » et aidera « *les prêtres et les fidèles* » à devenir des enfants de Dieu qui répandent véritablement la bonne odeur du Christ.



« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en vantant les modernistes
ou en excusant leur conduite coupable sera exclu, sans merci, de sa charge »
(Père X, Faculté J 66)

